

« Être radical, c'est aller à la racine des problèmes et à la hauteur des solutions »



Ce que nous voulons ? L'autogestion populaire, ici, maintenant, partout !

Ce texte, diffusé en octobre 2025, émane du bien nommé CAP, le Collectif pour l'autogestion populaire, récemment créé. On peut le contacter via le mail en fin d'article ou par l'intermédiaire de L'Antivol.

Depuis le 10 septembre 2025, un puissant mouvement de colère et de mobilisation sociales se manifeste à nouveau dans notre pays. Qui peut s'en étonner ? La révolte, le feu même, couve depuis des années, se rallumant à intervalles réguliers et sur toutes sortes de questions : lois travail Hollande en 2016 ou Macron en 2017, gilets jaunes en 2018-2019, grandes marches pour le climat ces mêmes années, gestion de la Covid en 2020-2021, retraites en 2023, manifestations paysannes, émeutes urbaines, actions contre le génocide en cours à Gaza, etc.

Qu'advient-il cette fois ? Combien de temps durera l'ébullition ? Qu'en sortira-t-il ? Nul ne le sait et c'est tant mieux.

Les principales doléances et revendications du mouvement – « des mouvements » paraît plus approprié – sont désormais au centre du débat public : non à la dictature des marchés financiers et au chantage sur la dette, abandon des budgets injustes et austéritaires façon Bayrou et Cie, taxe Zucman sur l'ultra-richesse et récupération des centaines de milliards versés aux grands groupes, politiques en faveur des services publics (santé, école...) et pour faire face au changement climatique, revalorisation des pensions, salaires et minima sociaux, abrogation de la réforme des retraites et retour à 62 ou 60 ans, référendum d'initiative citoyenne (RIC), etc. C'est la morale commune, la cohésion de la société, la dignité même des personnes qui se

trouvent aujourd'hui en cause.

Aussi légitimes et indispensables soient-elles, ces revendications ont un défaut majeur : elles ne sont pas révolutionnaires. Certes elles constituent bien des réponses en rupture avec les politiques néolibérales que nos gouvernants – ceux de l'État et du Capital réunis – mènent depuis des décennies. Certes, si elles étaient vraiment satisfaites (c'est-à-dire par autre chose que des miettes...), elles rééquilibreraient le partage des richesses entre Capital et Travail, amélioreraient les conditions de travail et de vie du – d'un ? – plus grand nombre, contribueraient à des avancées sur le plan écologique, reformeraient un minimum la démocratie prétendument « représentative ».

Mais il est peu probable qu'elles permettent d'aller plus loin car elles se placent délibérément sur le terrain de l'adversaire et ne touchent pas aux structures mêmes, économiques ou politiques, de la société capitaliste. Elles ne visent pas à changer « le cadre », elles veulent seulement l'adoucir. Et peut-être est-ce pour cette raison qu'à la fin, à chaque fois ou presque, nous perdons et ne recevons au mieux que des miettes...



Il serait donc bienvenu, sinon crucial, de compléter la liste des revendications. D'un mot fort, fruit d'une longue histoire et symbole d'un avenir transformateur, révolu-

tionnaire : l'autogestion. Une autogestion repensée, renouvelée, c'est-à-dire générale, populaire et en écho aux problèmes et conditions du XXI^e siècle.

Listons-en brièvement les grands principes :

1. L'autogestion, c'est prendre directement nos affaires en main et ne plus nous laisser diriger par le régime des cheffes et chefs, de l'État ou de l'Entreprise, qui, de connivence, nous enlèvent le pouvoir de gouverner ensemble nos vies :

2. L'autogestion, ce ne doit plus être seulement un « îlot alternatif » (Scop, Zad, tiers-lieu...) qui s'insère – bien ou mal... – dans la grande société capitaliste, mais un principe politique, d'organisation et de vie, qui vient limiter le droit de propriété et refonder démocratiquement l'ensemble de la société et de ses institutions. En ce sens, l'autogestion incarne « l'alternative » des alternatives et elle a vocation à renverser l'ordre – ou plutôt le désordre... – établi :

3. L'autogestion, c'est nous toutes et tous partageant de plein droit et à égalité la conduite de toutes les formes d'institutions publiques ou privées : associations, syndicats, administrations, collectivités locales et services publics, entreprises, etc. :

4. L'autogestion, c'est la réappropriation collective de l'outil de travail pour débattre et décider, ensemble et sans prépondérance hiérarchique, de tous les sujets du quotidien ou du futur : définition des politiques publiques, taille et orientations stratégiques de l'entreprise, emplois, salaires et investissements, choix financiers, sociaux et écologiques, application ou non des « progrès » techniques

et technologiques, etc. :

5. L'autogestion, c'est la réappropriation collective des lieux de vie pour exercer, au niveau local, la démocratie la plus directe possible via, par exemple, des assemblées destinées à déterminer ce que l'on produit, construit, mange, échange, etc., comment, avec quels moyens et à quelles fins :

6. L'autogestion, c'est la meilleure façon d'en finir avec l'isolement de chacun et la subordination de tous, chacune et chacun conquérant, dans la pensée et l'action collectives, les voies de sa propre émancipation et les sources d'une dignité nouvelle : l'autogestion, c'est ainsi s'extirper de l'infantilisme, de la culpabilité, de la servitude dans lesquels veulent nous maintenir l'État et le Capital :

7. L'autogestion, c'est une longue et multiple tradition d'auto-organisation qui court de la Commune de Paris jusqu'au Chiapas et au Rojava en passant par les soviets, l'Espagne antifranquiste, les conseils ouvriers de la Révolution hongroise ou l'expérience de Lip. « Trésor perdu des révolutions » selon la juste et belle expression de la philosophe Hannah Arendt, l'autogestion n'a pas fini d'irriguer nos imaginaires et doit revenir sur le devant de l'Histoire :

8. Elle va évidemment de pair avec un arrêt large et durable du pays qu'il faut préparer dès maintenant en créant la CGG, la Caisse de grève générale.

Collectif pour l'Autogestion Populaire (CAP)
autogestionpop@proton.me

Questions démocratiques sans réponse

Nous vous en avons déjà parlé dans *L'Antivol* n° 18, dans un article intitulé « Allô la Tour ? Allô la Tour ? La mairie de Tours ne répond plus... », également publié sur notre blog en janvier 2025. Depuis rien n'a changé. La majorité municipale, s'affranchissant des règles du droit d'interpellation citoyenne qu'elle a mis en place en 2020, continue de faire la sourde oreille aux questions de *L'Antivol*. Comme il ne lui reste plus beaucoup de temps pour se plier aux règles élémentaires de la démocratie – et au respect dû à autrui –, voici un récapitulatif des questions demeurées sans réponse.

Deux d'entre elles, respectivement soumises aux conseils municipaux des 8 avril et 27 mai 2024, concernent les cumuls de mandats et fonctions des élu.e.s Thierry Lecomte et Christine Blet. On relira ci-dessous, à titre d'exemple, le cas Lecomte :

Monsieur Thierry Lecomte, adjoint au maire de Tours, délégué au quartier Tours Nord-Est, et chargé de l'emploi, de l'insertion, de la formation professionnelle et des relations avec les établissements d'enseignement supérieur, pourrait-il

expliquer comment il fait face à la double charge liée à son mandat électif (conseiller municipal, adjoint au maire), ainsi qu'aux 23 fonctions de représentation qui lui ont été attribuées (cf. l'article de *L'Antivol* « Cumuls tourangeaux, l'enquête (1) » et données à ce jour sur le site de la Ville) ? Merci de fournir une réponse précise et concrète : charge mentale, présence personnelle ou non aux multiples réunions, préparation et suivi des décisions, évaluation de la qualité du travail, etc. M. Lecomte pourrait-il également donner son avis, général, sur le phénomène des cumuls, au double point de vue politique et psychologique, qui lui sont particulièrement familiers ?

Deux autres questions, transmises pour les conseils municipaux des 7 octobre 2024 et 24 mars 2025, portent sur la circulation en ville :

1) Pensez-vous que vos décisions et projets concernant la circulation en ville puissent être qualifiés de plan « d'apaisement » alors même que ce plan, précisément, en énerve plus d'un ! ? Et ce pour toutes sortes de raisons : embouteillages croissants, risques accrus d'incidents ou d'accidents consécutifs à l'enchevêtrement et au surembourgeoisement des différents modes

de transport urbains, disputes et altercations entre habitants-usagers, diminution des places de stationnement et hausse des tarifs, etc. L'usage de la novlangue, sachez-le, ne convainc personne et ne masque pas la réalité des faits et des expériences...

2) Dans *Tours magazine* de mars 2025, on peut lire (p. 31) que « 354 109 € : c'est le coût du cabinet parisien consulté pour le "Plan d'apaisement", jusqu'ici... ». Cette phrase nécessite des éclaircissements. Monsieur le Maire et son ou ses adjoints en charge en confirment-ils l'exactitude et pourraient-ils en dire davantage aux Tourangelles et Tourangeaux ? Quel est ce cabinet parisien ? Pourquoi une telle somme ? À quelle demande précise, à quel travail effectif correspond-elle ? Serait-il possible d'avoir accès à l'ensemble des documents (demande, rapport, etc.) ?

Plus récemment, il faut aussi citer une question sur les enfants à la rue, par deux fois envoyée :

L'Antivol reste sans réponse à la question posée le 18 septembre dernier (...). La revoici donc : Vous n'êtes pas sans connaître les poursuites engagées contre deux enseignantes, membres du Col-

lectif « Pas d'enfant à la rue » (cf. <https://www.change.org/p/soutien-aux-enseignantes-poursuivies-pour-avoir-mis-des-enfants-a-l-abri>). Parmi les nombreuses initiatives ou actions à engager, il en est une, a minima, que la mairie de Tours serait bien inspirée de prendre dans les plus brefs délais. Elle consisterait à faire voter lors d'un prochain conseil municipal une motion de soutien au Collectif « Pas d'enfant à la rue » et aux deux enseignantes injustement incriminées, motion exigeant l'abandon de toutes les poursuites à leur rencontre et affirmant clairement que le Collectif et elles-mêmes n'ont fait, en l'occurrence, que pallier les manquements de l'État et accomplir leur devoir de solidarité et d'humanité. Chiche ?

Et on vous fera grâce, faute de place, des rappels effectués tout au long de la mandature, sur la promesse non tenue de remunicipalisation du contrôle du stationnement. Reste aussi, aux bons soins de la campagne des 15 et 22 mars 2026, cette nouvelle question : « La majorité municipale pourrait-elle dresser la liste et le bilan chiffré de ses partenariats avec Bouygues, Eiffage et consorts ? ».

La Rédaction

BIBLIOTHÈQUE RADICALE

« La Noix Connectée, le meilleur du pire de l'innovation grenobloise » (*Le Postillon*, 2025)

L'Antivol, on s'est toujours senti en bonne intelligence – affective, intellectuelle ou politique – avec le journal *Le Postillon*. Il en est ainsi de leur dernier livre dont on lira ci-dessous un extrait de la préface. Elle mettra en appétit tous ceux qui rient autant qu'ils s'inquiètent des symptômes du délire nulmérique...

Au *Postillon*, on n'a jamais aimé les cases, les rubriques et autres pages à thèmes. On construit notre journal plus ou moins à vue, selon les thèmes et inspirations du moment, sans se donner trop de contraintes à remplir obligatoirement dans tous les numéros. N'empêche que dans notre numéro 42, à l'automne 2017, on a lancé une petite rubrique, toujours insérée dans les pages de brèves : la noix connectée. Voilà comment on la présentait il y a huit ans.

« 116 ans après la création du concours Léprieux, le fameux concours français d'inventions, *Le Postillon* lance son propre challenge, dénommé le concours de la noix connectée. À chaque numéro, nous honorerons l'innovation grenobloise la plus stupide du moment, celle qui pique le bon sens et la décence ordinaire. Les postulants étant chaque jour plus nombreux, la sélection d'un seul lauréat est un combat acharné ; aussi réclamerons-nous votre indulgence. »

Depuis, vingt-huit « innovations » ont eu l'honneur d'être distinguées par notre journal bi puis trimestriel (...). Si quelques numéros n'ont pas eu leur « noix connectée », c'est avant tout à cause de notre organisation bordélique, nous faisant « oublier » la noix connectée sans même s'en apercevoir. Mais ce n'est pas – loin de là – faute de

prétendants, le choix étant pour certaines éditions cornélien. La rubrique est même devenue au fil des années la partie la plus participative du journal, des lecteurs nous envoyant régulièrement une ou des propositions de lauréats.



(...) Il serait tentant de voir dans les noix connectées des délires plus ou moins anecdotiques. Et d'en conclure que si elles permettent de rire un bon coup en voyant l'étendue du désordre mental qui semble régner dans certains cerveaux, ces innovations sont par contre complètement inoffensives. Hélas ! C'est tout l'inverse. Depuis 2024, *Le Daubé*, soutenu par toutes les principales institutions locales, propose un salon entier de promotion des noix connectées, baptisé le « Tech&Fest ». Les noix connectées ne sont pas des élucubrations solitaires mais sont symptomatiques de la marche actuelle du monde, déversant quantités de robots, interfaces, inepties connectées et autres outils de surveillance dans nos sociétés tout en faisant croire que ça pourrait rendre le futur un tant soit peu désirable. Le charlatanisme moderne est connecté. (...) Bonne lecture !

Pour acheter l'ouvrage, voir www.lepostillon.org

LES BRÈVES DU SATIRIQUE

Sourd-dingue

Au soir de sa victoire électorale à New York, Zohran Mamdani s'est adressé à l'Ubu roi de son pays. Avec ce qu'il faut de hargne et d'humour mêlés. « Puisque je sais que tu regardes, lui a-t-il lancé, j'ai un message pour toi. Il tient en trois mots : monte le son ! »

Mégalographie reconnaissable



No kings

Après son succès du 14 juin 2025, le mouvement « No thrones, no crowns, no kings » s'est à nouveau mobilisé le 18 octobre. Il a encore progressé, avec environ 2700 manifestations, les 50 États américains concernés et plus de 7 millions de participants. De ce côté-ci de l'Atlantique, on attend toujours la mobilisation au nom d'un slogan qui nous sied si bien...

Interrogation judiciaire

Je ne comprends pas pourquoi Sarkozy a été condamné : il avait pourtant un alibi !

Un signe du destin ?

Macron a reçu Sarkozy avant son incarcération.

De l'argent, avant toute chose

Lors de la manifestation de soutien à l'ex-président, le matin de son départ vers la prison de la Santé, certains fidèles étaient tellement tourneboulés qu'ils ont tout confondu. « C'est Nicolas qui paie ! » ont-ils crié...

Tel père, tel fils

Le livre de Louis Sarkozy « Napoléon Bonaparte – l'Empire des

livres » s'est peu vendu. C'est bizarre, il se libyen.

Douche de rigueur

Très à cheval sur l'hygiène, Carla Bruni aurait exigé que Nicolas, avant de sortir de la Santé, soit bien nettoyé au Kärcher.

Déontologie médiatique, quand tu nous tiens...

Le 7 octobre dernier, dans la journée, Sébastien Lecornu s'est entretenu avec le chef du parti Place publique, Raphaël Glucksmann, alias Gluglu le Démaglu. Le lendemain, Sébastien était reçu au JT de 20h de France 2 par Léa (Salamé), qui n'avait ce soir-là aucun lien avec Raphaël.

Dérailson

BHL occupe la présidence du conseil de surveillance d'Arte depuis 1993 et y a entamé en 2024 son huitième mandat. On connaît la polémique – ô combien répétée – sur le financement public de ses navets, on sait qu'il n'a eu droit à ces cinq ans supplémentaires qu'après une très opportune modification des statuts de la chaîne, mais qu'importe ! Par le truchement de ses serviteurs, petits ou grands, le fauteuil reste encore fixé au postérieur du philosophe pérorant...

La vraie couverture du livre de Gabriel Zucman



(concoctée par P. Chamblas)